

AIDE A LA MOBILITÉ

La ville d'Auray soutient les jeunes alréens dans leurs projets de mobilité en France ou à l'étranger en apportant une aide pour couvrir une partie des frais de transport.

- Pour des **études, des stages ou des séjours de recherche**.
- Pour une **mobilité professionnelle**.
- Pour des **projets bénévoles** (éducation et animation, arts et culture, environnement, sciences et techniques, santé et prévention, solidarité, citoyenneté).

Critères d'attribution :

Jeunes de 15 à 25 ans (inclus au moment du départ) domicilié à Auray depuis au moins 2 ans.

Durée minimale :

- Pour un séjour d'études, un stage : quatre semaines minimum.
- Pour une activité professionnelle rémunérée : contrat de travail d'une durée minimale de 3 mois.
- Pour un projet bénévole encadré par une structure d'accueil ou par une structure d'envoi (association, ONG, collectivité territoriale...): 6 jours minimum, déplacement inclus.

Ne sont pas éligibles : Séjours linguistiques ou touristiques et Voyages d'études collectifs

Pièces à fournir :

- Justificatif de domicile
- Copie du dernier avis d'imposition des parents ou du demandeur si celui-ci a fait sa propre déclaration.
- Une copie de la pièce d'identité.
- Dossier de demande de bourse dûment rempli
- En fonction du type de séjour soit :
 - Certificat de scolarité ou copie de la carte étudiant.
 - Convention tripartite étudiant/établissement d'enseignement en France/maître de stage ou établissement d'enseignement du pays
 - Contrat de travail signé par l'employeur, précisant la nature, les dates et le lieu du projet.
 - Attestation nominative de la structure d'accueil à l'étranger précisant la nature, les dates et le lieu du projet.
- Un RIB

Montant :

Le montant octroyé à chaque bénéficiaire ne peut excéder la somme de 100€.

Bilan :

Le projet réalisé, le(s) bénéficiaire(s) devra(ont) témoigner de son(leur) action à l'occasion d'un temps fort organisé par le PIJ, autour des pratiques de jeunes et/ou remettre un compte rendu sur tout support (écrit, photographique, vidéo...)

Jury d'attribution :

L'aide sera attribuée par un jury composé d'au moins un élu municipal en charge du secteur (adjoint au maire ou conseiller délégué) et d'un agent du service jeunesse dans le mois qui suit la date de dépôt de la demande d'aide.

AIDE A LA MOBILITÉ

Demandeur

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ à : _____ age : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Courriel : _____

Situation professionnelle ou études en cours : _____

Responsable légal (pour les mineurs)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Courriel : _____

AUTORISATION PARENTALE POUR LE MINEUR

Nous soussignés M ou Mmepère, mère, tuteur du mineur :

Autorise(ons) mon (notre) enfant à demander une aide à la ville d'Auray pour le projet décrit ci-dessus. Nous certifions accompagner notre enfant dans toutes les étapes de son projet et acceptons d'être l'interlocuteur de la ville d'Auray.

Nous confirmons avoir pris connaissance du règlement du Fonds d'Aide aux Initiatives des Jeunes de la ville d'Auray, dégageons la Ville d'Auray de toute responsabilité relative à sa réalisation.

En cas de non réalisation du projet, nous nous engageons à restituer le montant de l'aide allouée.

Fait à _____ le _____

Signature



Ville d'Auray

Direction de l'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse

Service Jeunesse / Point Information Jeunesse

22 rue Auguste La houlle - 56400 Auray

pij@ville-auray.fr • 02 97 24 25 00 • www.auray.fr

Merci d'adresser toute correspondance à M. le Maire - 100 place de la République - BP 10610 - 56406 Auray Cedex

MA SITUATION ACTUELLE

- Lycéen Etudiant Salarié
 Demandeur d'emploi Autre, précisez : _____

MON SÉJOUR

- Un séjour d'études Un stage Un séjour de recherche
 Un emploi Volontariat ou bénévolat
 Autre, précisez : _____

Nom de la structure accompagnatrice en France (le cas échéant) : *association, établissement d'enseignement...*

Date du séjour : Du _____ Au _____

Ville(s) et pays du séjour : _____

TYPE DE STRUCTURE D'ACCUEIL

- Entreprise Service public / collectivité
 Structure de type associatif Autre, précisez : _____

COORDONNEES DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Pays : _____

Nom du responsable : _____ Téléphone : _____

Courriel : _____

FONCTION OCCUPEES

Quelles raisons vous ont amené(e) à partir ? _____

Quelles vont être vos activités ? _____

Quelles sont les objectifs de votre séjour ? _____

A votre retour, quels sont vos projets ? _____



Ville d'Auray

Direction de l'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse

Service Jeunesse / Point Information Jeunesse

22 rue Auguste La houlle - 56400 Auray

pij@ville-auray.fr • 02 97 24 25 00 • www.auray.fr

Merci d'adresser toute correspondance à M. le Maire - 100 place de la République - BP 10610 - 56406 Auray Cedex

MON BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES		RECETTES	
Voyage aller/retour	_____	Apport personnel (argent de poche, Petits travaux...)	
Passeport/visa	_____		
Déplacements intérieurs	_____	Département	
Assurances	_____	Région Bretagne	
Loyer	_____	Indemnités pôle emploi	
Autres dépenses (à préciser)	_____	Vente	
		Bourse mobilité (ville d'Auray)	
TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES	

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) _____
Certifie l'exactitude de tous les renseignements indiqués dans la présente demande.

Fait à _____ le _____

Signature



Ville d'Auray

Direction de l'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse

Service Jeunesse / Point Information Jeunesse

22 rue Auguste La houlle - 56400 Auray

pij@ville-auray.fr • 02 97 24 25 00 • www.auray.fr

Merci d'adresser toute correspondance à M. le Maire - 100 place de la République - BP 10610 - 56406 Auray Cedex

Cadre réservé aux instructeurs du dossier

Date de dépôt : _____

Date de la décision d'attribution : _____

Jury d'attribution composé de : _____

Avis du service jeunesse favorable défavorable réservé

Commentaire : _____

Avis de l'adjointe à la jeunesse favorable défavorable réservé
ou du conseiller délégué

Commentaire : _____

Date de la remise de l'aide : _____

Référent professionnel du dossier _____

MONTANT ACCORDE : _____

La conseillère municipale déléguée
en charge des loisirs et de la jeunesse.

M.JOLY



Ville d'Auray

Direction de l'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse

Service Jeunesse / Point Information Jeunesse

22 rue Auguste La houlle - 56400 Auray

pij@ville-auray.fr • 02 97 24 25 00 • www.auray.fr

Merci d'adresser toute correspondance à M. le Maire - 100 place de la République - BP 10610 - 56406 Auray Cedex